

Soutien simple :

200 € 500 € 1 000 € 2 000 €

Autre : €

Soutien majeur :

10 000 € 20 000 € 50 000 €

Autre : €

Je soutiens :

- Le fonds Ginette-Solidarité, hébergé par la Fondation de Montcheuil, pour accueillir chaque année, 60 internes de la réussite, et d'autres jeunes en difficultés financières.**
- Les actions entreprises par la Fondation de Montcheuil en faveur de la jeunesse défavorisée dans d'autres établissements sous tutelle de la Compagnie de Jésus. (voir au verso)

Un reçu fiscal vous sera envoyé ; voir déductions fiscales au verso

- Je souhaite recevoir des renseignements au sujet d'un legs ou d'une donation à la Fondation de Montcheuil pour Ginette-Solidarité. (voir au verso)

Don par chèque

À libeller à : Fondation de Montcheuil - Ginette-Solidarité
et à adresser avec l'enveloppe pré-affranchie ci-jointe :
Fondation de Montcheuil - Ginette-Solidarité
35 bis rue de Sèvres, 75006 Paris

Don en ligne, don par virement

www.solidarite.bginette.com

Pour un virement :

Demander nos coordonnées bancaires à :
contact@fondation-montcheuil.org

Déductions fiscales

En France : 75% de déduction de votre IFI, 66% de votre IR ou 60% de l'IS de votre société (voir précisions au verso)
En Europe : le Transnational Giving Europe permet dans 18 pays de bénéficier d'une déduction fiscale locale.
Aux USA : grâce à notre partenariat avec la Charities Aid Foundation of America, vous pouvez faire un don local et recevoir un reçu fiscal déductible.

Pour toute information

Frédéric Buxtorf

Tel : 06 95 91 04 47

www.solidarite.bginette.com

E-mail : solidarite@bginette.com



Fondation
de
Montcheuil

Fondation reconnue
d'utilité publique
depuis 1984

Fondation de Montcheuil - 35 bis rue de Sèvres 75006 Paris
Tél. : 01 44 39 75 10 - E-mail : contact@fondation-montcheuil.org

www.fondation-montcheuil.org

Siret : 33156725500012

Prélèvement à la source = maintien des réductions d'impôt liées aux dons

Votre fidélité et votre générosité récompensées !

Un rappel tout d'abord : les dons consentis au profit de la Fondation de Montcheuil ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu implique uniquement un changement dans le mode de collecte de l'impôt.

Le bénéfice de la réduction d'impôt pour dons à des associations acquis au titre de 2018 est maintenu.

Lorsque vous déclarerez au printemps 2019 vos revenus 2018, vous indiquerez, comme chaque année, le montant de vos dons. Cependant :

- Dès le 15 janvier 2019, vous recevrez à titre prévisionnel une avance de 60 % de la réduction d'impôt dont vous avez bénéficié l'année précédente (réduction accordée en 2018 au titre des dons versés en 2017).
- Le solde sera ajusté à compter de juillet 2019, après la déclaration de revenus qui permettra d'indiquer le montant réel des dons consentis en 2018.
- À noter que ces transactions se feront directement par virement ou prélèvement, indépendamment des opérations concernant l'impôt sur le revenu, objet du prélèvement à la source.

Offrir un legs, une promesse d'avenir pour des jeunes boursiers

La Fondation de Montcheuil est habilitée à recevoir des legs et donations pour le fonds Ginette-Solidarité.

Arrivé au soir de sa vie, on peut souhaiter transmettre tout ou partie de son patrimoine pour favoriser l'éducation des jeunes défavorisés.

Ginette-Solidarité peut motiver des personnes désireuses de léguer tout ou partie d'un bien à la Fondation de Montcheuil. Si vous-même ou un proche vous interrogez sur une donation de votre vivant ou un legs par testament, vous pouvez **nous contacter pour une information en toute confidentialité** :

Bruno Régent - Fondation de Montcheuil - 35 bis rue de Sèvres 75006 Paris

01 44 39 75 10 - courriel : contact@fondation-montcheuil.org

ou Frédéric Buxtorf - Fonds Ginette Solidarité - 2, rue de l'École des Postes 78029 Versailles

06 95 91 04 47 - solidarite@bginette.com



La Fondation de Montcheuil soutient aussi d'autres œuvres à destination des jeunes défavorisés

Avec la Fondation de Montcheuil, aidez les jeunes les plus en difficulté à trouver un lieu d'insertion et de formation. Les écoles de production offrent un projet éducatif innovant pour aider chacun à faire un « pas de plus » dans l'apprentissage d'un métier (métallurgie, textile technique...).

Associez-vous aux projets de ces écoles pour qu'elles puissent poursuivre leur développement et accueillir davantage de jeunes !

Pour cela cochez la case correspondante « je soutiens... les actions entreprises par la Fondation de Montcheuil... » au recto.

Donnons une chance à tous ! www.fondation-montcheuil.org